

# CELLULE DE REGULATION

GH 70

Vendredi  
15 janvier  
2021



# CELLULE DE REGULATION

ETAPE 1 / CRISE COVID



## Contexte

Crise sanitaire COVID-19 ; Concomitant au plan blanc  
Accélération du nombre de patients COVID sur le territoire  
Nécessité de communiquer avec la ville et de s'organiser en interne pour répondre aux épisodes de crise

## Enjeux

Proposer une **stratégie coordonnée** sur le département  
S'appuyer sur le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) et les CPTS  
Fluidifier l'offre de soin afin d'optimiser les ressources du territoire  
**Optimiser la capacité d'accueil hospitalière**  
**Eviter des pertes de chances** pour les patients en période de crise sanitaire

## Objectif

**Faciliter la coordination des hospitalisations et retours à domicile entre l'hôpital et la ville.**

## Objectifs opérationnels

Travailler sur les hospitalisations qui pourraient être évitées  
Anticiper les entrées en hospitalisation et l'accès aux données de santé des patients (dossiers médicaux à jour)  
**Faciliter les sorties d'hospitalisation** tout en s'assurant de la continuité des soins en relais  
Adopter un protocole commun pour tous les patients (COVID ou non) en sortie d'hôpital

## Missions principales

Accompagner les entrées directes.

**Prévenir le cercle de soin** du patient Covid pendant l'hospitalisation et à la sortie.  
Contribuer à l'organisation des sorties des patients (COVID+ ou non) et leur retour à domicile en facilitant la mise en place d'un plan d'aide et de soin

## Fonctionnement

Numéro unique: **03 84 96 66 60**

du lundi au vendredi de **9h à 17h**

Messagerie groupée : **regulation@gh70.fr**

Messagerie sécurisée: [cellule.regulation.ville-hopital@gh70.mssante.fr](mailto:cellule.regulation.ville-hopital@gh70.mssante.fr)

## Composition de l'équipe

Coordinatrice du service social GH70

Infirmière GH70

Médecin GH70

Secrétaire médicale GH70

Cadre administratif GH70

Coordinatrices DAC

## Bilan quantitatif

- Depuis le 9 novembre semaines d'activité
- **160 saisies**
- **110 sorties (RAD, PRADO, SSR, EHPAD, transferts)**
- **Tous** les médecins traitant (connus) informés de l'entrée ou de la sortie d'hospitalisation de leurs patients.

# Bilan qualitatif

- Est un moyen pour répondre aux attentes des professionnels de ville, patients et acteurs du GH70
- Participe à la démarche qualité pour l'amélioration des parcours patients ville-hôpital
- S'inspire de l'expérience capitalisée par la Responsabilité Populationnelle / parcours de soins
- Contribue à l'atteinte des indicateurs de performance de l'établissement
- Concourt à une collaboration efficace et efficiente avec les acteurs public et privé du territoire (ARS, CPAM, DAC, CPTS, cliniques...)

# Axes d'amélioration

- **Pérenniser le fonctionnement de la cellule, consolider sa composition, la faire connaître et élargir son périmètre d'action (à des patients COVID+ et non-COVID), améliorer ses outils et notamment :**
  - Généraliser l'utilisation de la **MSSanté** au GH70
  - Rendre possible l'**interopérabilité** entre Apicrypt & MSSanté
  - Généraliser l'utilisation du logiciel de coordination **eTICCS**
  - Proposer au patient de signer le recueil de consentement à la création d'un dossier **eTICCS** à son entrée
  - Actualiser la liste des médecins traitants dans Orbis (retraités, décédés...)
  - Renseigner les membres du **cercle de soins** du patient (IDE, pharmacie....) dans le recueil de données à l'entrée
  - Réaliser un **bilan d'évaluation** environnemental et social à l'entrée du patient
  - Disposer d'un dossier administratif complet et à jour

# CELLULE DE REGULATION

ETAPE 2 / PERENNISATION





# Mission générale

Optimiser les ressources de l'établissement et s'appuyer sur celles du territoire pour une **prise en charge coordonnée et sécurisée des patients COVID+ et non-COVID**

## 3 axes prioritaires

- Améliorer les parcours de soins (programmés & non programmés)
- Consolider les liens ville-hôpital
- Réguler les entrées et les sorties au sein du GH 70

## 07 actions à mettre en place

- Eviter les passages aux urgences inutiles, les ré-hospitalisations précoces et les ruptures de soins
- Favoriser les entrées programmées et les transferts vers les structures d'aval
- Améliorer les indicateurs de type IPDMS
- Organiser les sorties de patients complexes
- Optimiser les capacités d'accueil du GH 70
- Développer un partenariat avec l'HAD
- Proposer aux professionnels de santé libéraux :
  - Un accès facilité aux téléconsultations et consultations spécialisées avant ou après l'hospitalisation pour éviter les séjours inadaptés ;
  - Des temps de concertation pluri-professionnelle autour de situations complexes ;
  - Un accès téléphonique facilité aux interlocuteurs du GH 70 et notamment aux lignes d'astreintes spécialisées

## Moyens à déployer

- Un **répertoire** des professionnels et des ressources
- Un **logiciel** de gestion prévisionnelle des lits
- Un système d'information ville-hôpital (**eTICCS**) pour partager des documents au cercle de soins du patient
- Des logigrammes de prise en charge spécifiques aux professionnels de soins libéraux
- Une messagerie sécurisée **MSSanté** opérationnelle en intra et en extra hospitalier
- 1 ligne téléphonique (**0384966660**) et une adresse de messagerie sécurisée ([cellule.regulation.ville-hopital@gh70.mssante.fr](mailto:cellule.regulation.ville-hopital@gh70.mssante.fr)) dédiées
- + une communication régulière

## Ressources à mobiliser

Une **équipe pluridisciplinaire** dédiée et formée aux outils de communication numériques :

- **Cadre administratif** : 0,5 ETP
- **Bed-manager** : 0,2 ETP
- **Assistante sociale** : 0,2 ETP
- **Secrétaire médicale** : 1 ETP
- **Médecin** : 0,1 ETP
- **DAC** : 0,5 ETP

Si certains moyens pourront être redéployés par le GH, la pérennisation de cette cellule nécessitera un maintien des moyens mis à disposition (DAC) et un accompagnement nouveau de l'ARS, de la CPAM et du GRADES,

# Evaluation

- Une analyse régulière, reposant sur des indicateurs, permettra :
  - d'évaluer la pertinence des actions engagées
  - de structurer le projet en fonction des besoins exprimés et des objectifs attendus
  - de prioriser les axes de travail
- Les indicateurs proposés sont :
  - Baisse de l'IPDMS
  - Baisse du nombre de passages aux urgences
  - Augmentation du nombre de dossiers traités par la cellule de régulation
  - Augmentation du nombre d'entrées directes en hospitalisation
  - Augmentation du nombre d'admissions internes au sein des EHPAD du GH 70

Merci pour votre  
attention

Cellule de  
régulation

